
Assises du développement durable

Allocution de Pr. Vêlayoudom Marimoutou, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien

04 novembre 2022 | Antananarivo (Madagascar)

Excellence Monsieur le président de la République de Madagascar,

Excellences Mesdames et Messieurs les membres du gouvernement,

Mesdames et Messieurs les élus et les représentants des institutions nationales,

Mesdames et Messieurs les membres du corps diplomatiques, représentants des Etats membres de la COI et représentants des partenaires au développement,

Distingués invités, Mesdames et Messieurs,

Tous en vos rangs, grades et qualités,

Je tiens tout d'abord à remercier le gouvernement de la République de Madagascar, la représentation du Programme des Nations unies pour le développement et le Groupement des entreprises de Madagascar pour avoir convié la Commission de l'océan Indien à ces Assises du développement durable de l'océan Indien qui marquent l'engagement fort du pays dans la réalisation de l'Agenda mondial éponyme.

C'est aussi un signal important au moment où Madagascar occupe la présidence de la COI : nous y voyons un rappel quant au fait que l'Humanité fait partie du vivant, qu'elle est un maillon d'un système d'intrications complexes qu'il convient de comprendre et de respecter.

Dit ainsi, on pourrait croire à une lapalissade. Il n'en est rien car nos actes et les conséquences de nos actes démontrent combien l'Homme s'est projeté au-dessus du vivant au point d'ouvrir une époque où l'empreinte humaine est partout à la surface de la Terre. Notre époque a un nom, c'est l'Anthropocène. Et elle a des caractéristiques, celles de disruptions majeures induites par l'action humaine.

Cette entame est peut-être un peu brutale mais elle dit combien il est urgent de repenser nos manières de faire, de produire, de consommer et aussi de discourir.

Le concept même de développement durable qui est au cœur de ces Assises peut, en effet, être questionné. Avant l'apparition du terme dans les années 1980, Ignacy Sachs proposa en 1971 le terme d'*écodéveloppement* en préconisant que toute décision économique devrait être évaluée à l'aune de ses conséquences environnementales et, qu'inversement, toute atteinte à l'environnement devait être considérée à la mesure de son impact sur les sociétés. Mais les égoïsmes étant ce qu'ils sont, on préféra un terme moins connoté ; celui de développement durable. Or, de quelle durabilité parlons-nous ? Une première lecture, disons compensatoire, laisse entendre que la nature peut être amputée si le bien-être matériel des humains augmente. Une autre lecture, plus commune aujourd'hui, stipule que le capital naturel n'est ni substituable, ni remplaçable par quelque technologie que ce soit.

L'expression « développement durable » nourrit en quelque sorte l'illusion d'une croissance verte. La nature n'est pas perçue pour elle-même mais comme un capital indispensable qui doit répondre aux besoins de l'humanité et qu'il s'agit de préserver un minimum pour les générations futures. Dans la représentation graphique des 3P du

développement durable – Planète, Population, Profit – force est d'admettre, honteusement, que seule la planète est perdante : dérèglement climatique, érosion de la biodiversité, déséquilibres systémiques du monde du vivant, désertification... Dans le même temps, la population mondiale a cru de 56% entre l'année d'apparition du terme développement durable en 1987 et 2020 ; et le PIB mondial est passé selon la Banque mondiale de 17201 milliards de dollars en 1995 à 87735 milliards en 2019 soit... +510% !

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Mon propos peut paraître provocateur. Il ne l'est pas. Je souhaite surtout nous inviter toutes et tous ici à nous poser les bonnes questions ; à ouvrir les yeux sur les effondrements qui ont cours et les risques qui se profilent ; à débattre précisément des défis climatiques, énergétiques et écologiques ; à identifier les leviers d'une action résolue, collective, concrète et ample pour opérer un changement de paradigme avec les autorités gouvernementales comme avec les opérateurs privés, qu'il s'agisse de petites, moyennes ou grandes entreprises.

C'est notre rôle aussi, à la Commission de l'océan Indien, de porter ce genre de réflexion à l'attention de nos Etats membres et d'élaborer des projets régionaux structurants alliant politiques publiques, sciences et technologies, dialogue public-privé et bien sûr, préservation et restauration des écosystèmes, inclusion sociale, formation et éducation, avec et pour les jeunes. Je crois sincèrement que les jeunes ont un rôle moteur à jouer : il n'est pas question de penser aux générations futures, il est plutôt question de les impliquer dans nos décisions et nos choix en co-responsabilité.

Excellence Monsieur le président, à la COI nous veillerons à nourrir nos réflexions et surtout nos actions des conclusions qui émaneront de ces Assises qui seront l'occasion, je le souhaite, d'intenses échanges pour penser et agir autrement.

Je vous remercie de votre attention.